



BUFFALO SH est un désherbant sélectif des arbres et arbustes d'ornement, à base de 3 matières actives issues de la recherche de Bayer.
Présenté en sachet hydrosoluble prêt à l'emploi, BUFFALO SH s'utilise en pulvérisation pendant le repos végétatif sur des arbres et arbustes d'ornement en place depuis plus d'un an, en pépinières et en espaces verts.

Dose(s) et usage(s) autorisé(s)
Désherbage sélectif des arbres et arbustes d'ornement en pépinières et en plantations : 5 kg/ha

Champ d'activité
BUFFALO SH se révèle efficace sur un grand nombre de mauvaises herbes graminées et dicotylédones : Alchemille des champs, agrostis jouet du vent, amarante réfléchie, amброisie à feuille d'armoïse, arabette, arroche, brome stérile, capsule bourse à pasteur, cardamine, céraïste, chénopode blanc, chrysanthème des moissons, coquelicot, digitales, épilobe, érigeron, erodium, fumeterre, galinsoga, gaillet gratteron, géranium disséqué, laiteron rude, lamier pourpre, lampansme, linaira, liseron (semis), matricaire, mauves, mercuriale, morelle noire, mouron des oiseaux, mouron des champs, moutarde des champs, ortie annuelle, oseille (semis), panic pied de coq, pâturin annuel, pâturin commun (semis), pensée sauvage, plantain lancéolé, pourpier potager, ravenelle, ray-grass (semis), renouée liseron, renouée persicaire, renouée des oiseaux, sagine, scléranthe annuel, sénéçon vulgaire, sétaires, sétaire verte, spergule, tabouret des champs, tréflés (semis), véronique de perse, véronique feuille de lierre, vesces annuelles, vulpin des champs.

Sélectivité
La sélectivité vis à vis des essences ornementales a été vérifiée en pépinière en pulvérisation généralisée en période de repos végétatif en pleine terre et en conteneurs.
Lorsque BUFFALO SH est sélectif en pépinière, il l'est également en Espaces Verts.

feuillus	feuillus (bis)	conifères
- Abelia	- Lonicera pileata (chèvre-feuille)	
- Acacia floribunda (mimosas des 4 saisons)	- Mahonia aquifolium	
- Acer campestre (érable champêtre)	- Malus spp (pommier)	
- Acer platanoides 'Schmiedelii nigra'	- Mirus (myrte)	
- Acer pseudoplatanus	- Morus alba	
- Acer saccharum (érable argenté)	- Nerium oleander (taurier rose)	
- Aesculus hippocastanum (marronnier)	- Olea europaea (olivier)	
- Albizia	- Paulownia tomentosa	
- Alnus cordata (aulne)	- Philadelphus (seringat)	- Abies concolor
- Amelanchier canadensis	- Phillyrea angustifolia (filaria)	- Abies pinsapo
- Berberis (épine-vinette)	- Pieris japonica	- Cedrus (cèdre)
- Betula verrucosa (bouleau)	- Pittosporum tobira	- Chamaecyparis lawsoniana
- Buddleia davidii	- Photinia fraseri	- Cupressocyparis leylandii
- Buxus sempervirens (buis)	- Platanus orientalis (platane)	- Cupressus (cyprès) **
- Callistemon rigidus	- Populus alba	- Douglas
- Carpinus betulus (charme)	- Populus nigra 'italica' (peuplier d'Italie)	- Juniperus spp (genévrier)
- Castanea vulgaris (châtaignier)	- Potentilla fruticosa	- Juniperus scopulorum 'skyrocket'
- Catalpa bignonioides	- Prunus laurocerasus (taurier cerise)	- Picea spp (épicéa)
- Celtis australis (micocoulier)	- Punica	- Picea pungens 'glauca'
- Cornus elegantissima	- Pyracantha 'orange glow'	- Picea sitchensis
- Corylus (noisetier)	- Quercus spp (chêne)	- Pinus spp (pin)
- Cotinus coggygria (arbre à perruque)	- Rhododendron	- Pinus austriaca 'nigra' (pin noir)
- Cotoneaster franchetti	- Robinia pseudacacia (robinier)	- Pinus halepensis (pin d'Alep)
- Cystisus scoparius (genéte)	- Rosmarinus 'major pink' romarin	- Pseudotsuga (douglas)
- Elaeagnus pungens (châle)	- Salix purpurea	- Taxus baccata (if)
- Escallonia spp	- Santolina chamaecyparissus	- Thuja occidentalis
- Eucalyptus sp	- Senecio greyi	- Thuja plicata 'atrovirens'
- Euonymus europaeus (fusain)	- Sophora japonica	
- Fagus sylvatica (hêtre)	- Sorbus aucuparia (sorbier)	
- Forsythia spp	- Spiraea x vanhouttei (spirée)	
- Fraxinus oxyphylla	- Syringa vulgaris (lilas)	
- Genista lydia (genêt)	- Tamarix pentandra (tamaris)	
- Gleditsia sp (févier)	- Teucrium chamaedrys	
- Hypericum patulum	- Tilia cordata	
- Lavandula angustifolia (lavande)	- Tilia platyphyllo (tilleul)	
- Lespedeza (desmodium)	- Viburnum opulus (viorne)	
- Ligustrum ovalifolium (troène)	- Weigelia spp	

Les espèces suivantes se sont révélées sensibles : Arbutus unedo (arbusier), Cornus 'Argento marginata', Hydrangea (hortensia), Ilex 'Aureomarginata' (houx), Rosa spp, pfander, multiflora, Spiraea x bumalda (spirée), Wisteria (glycine).
**La sélectivité sur Cupressus sempervirens est variable
La persistance d'action de BUFFALO SH est de 4 à 8 mois.

Mode d'emploi
Préparation de la bouillie
Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage.

De plus le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Jeter dans la cuve le ou les sachets-doses hydrosolubles nécessaires sans les ouvrir.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.
- Pour visualiser le traitement, ajouter INDIC à la bouillie de pulvérisation.

Dose(s) Recommandée(s)

matériel	surface	dose BUFFALO SH	quantité d'eau
pulvérisateur porté ou tracté	1 ha 1000 m²	5kg 1 sachet de 500 gr	500 litres 50 litres
pulvérisateur à dos	200 m²	1 sachet de 100 gr	10 litres

Conditions de traitement

Traitement en plein :
BUFFALO SH s'utilise pendant le repos végétatif hivernal, sur sol propre et avant le débourement des bourgeons :
- soit de novembre à décembre dans la moitié sud de la France
- de novembre à janvier dans la moitié nord.
BUFFALO SH s'utilise sur des plants en place depuis une saison de végétation.
Traitement en dirigé :
Un traitement en dirigé peut être effectué toute l'année sur sol propre, en évitant de toucher le feuillage. Si le sol est enherbé, appliquer FINAL ESPACES VERTS, herbicide curatif. Dans ce cas, l'utilisation d'un cache de protection est obligatoire.

Application

- Utiliser un pulvérisateur à jet projeté, qu'il soit tracté ou porté, équipé de buses à jets pinceaux ou miroir. La pression d'utilisation doit être faible (de l'ordre de 2 bars maximum) afin d'éviter toute dérive sur les zones sensibles avoisinantes.

Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent, ni pluie. Cependant, une pluie survenant peu après l'application de BUFFALO SH ne diminue pas l'efficacité.

Recommandations particulières

- Un léger griffage du sol peut diminuer l'efficacité herbicide.
- Eviter la pulvérisation directe sur les espèces à port rampant.
- Ne pas traiter les jeunes plants de moins de 10 cm de hauteur.
- En pépinière éviter de traiter les plants rabattus à moins de 20 cm du sol, ou qui sont écussonnés "en pied".
- Ne pas tailler les arbustes à feuillage persistant avant le traitement.
- Sur Cupressacées, traiter uniquement pendant le repos de végétation, tôt en hiver pendant une période fraîche.
- Les feuilles proches du sol peuvent parfois présenter des taches décolorées dues à des projections de produit par la pluie ou l'arrosage. Ce phénomène local et éphémère ne présente pas de danger pour les arbres et les arbustes.
- Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toutes projections sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver.
- Traiter au moins à 10 cm des surfaces engazonnées ou semées.
- Ne pas traiter sous tunnel ni à température supérieure à 25°C.

Précautions à prendre

Au cours du stockage
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson, y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, gants, lunettes de protection.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne pas pulvériser trop près des cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve; les égoutter, les percer et les éliminer selon la législation en vigueur.

Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- Rendre les emballages inutilisables.
- Eliminer les emballages en respectant la réglementation.

sans classement

24 % de carbétamide
2,4 % de diflufenicanil (DFF)
48 % d'oxadiazon

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S8 Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Fiche de données de sécurité fournie sur simple appel au 04.72.85.42.93
ou pouvant être consultée sur www.club-vert.com.
N°appels d'urgence 24h/24h 04.72.85.25.25**

Important

Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications.

L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés.

De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

Date de fabrication/n° de lot : voir sur l'emballage



Bayer Environmental Science SA
16, rue Jean-Marie LECLAIR
F-69009 LYON
Tél: 33 (0)4 72 85 42 93

Bayer Environmental Science
A Business Group of
Bayer CropScience

© Marque déposée

Buffalo® SH

Désherbant sélectif des arbres et arbustes d'ornement en pépinières et en plantations.

Herbicide

10 x 500 g e

Contient 24 % de carbétamide,
2,4 % de diflufenicanil (DFF),
48 % d'oxadiazon
sous forme de poudre mouillable
en sachets hydrosolubles (WP).

AMM N° 9600138

